







Connaissez le document d'identification de la

personne reconnue comme réfugiée au Brésil



ÉTAPES DE LA PROCÉDURE D'ASILE AU BRÉSIL



1. Demande de reconnaissance du statut de réfugié (via Sisconare et délivrance de documentation à la Police Fédérale).



2. Analyse du processus par le Comitê Nacional para os Refugiados [Comité National pour les Réfugiés] - Conare.



3. Décision finale du Conare.



4. La personne est reconnue comme réfugiée (délivrance de documentation à la Police Fédérale) OU n'est pas reconnue comme réfugiée (recours et / ou il est nécessaire de rechercher une alternative de régularisation migratoire).

CONNAISSEZ LE DOCUMENT D'IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RECONNUE COMME RÉFUGIÉE AU BRÉSIL

Une fois reconnue comme réfugiée la personne doit se rendre à la Police Fédérale pour délivrer la Carteira de Registro Nacional Migratório [Carte de Registre National Migratoire] (CRNM).

EN OUTRE:



Les **droits** d'accès aux services publics (santé, éducation et prestations sociales) restent les mêmes;



La personne reconnue en tant que refugiée peut accèder à Carteira de Trabalho e Previdência Social [document de travail **définitif**] (CTPS);



Elle a également droit au **regroupement familial**, étendant les effets du statut de réfugié aux membres de sa famille jusqu'au quatrième degré ; à un **document de voyage**; et peut demander la **naturalisation** avec une période plus flexible de 4 ans à compter de la date de la demande de reconnaissance du statut de réfugié.



1. CARTEIRA DE REGISTRO NACIONAL MIGRATÓRIO [CARTE DE REGISTRE NATIONAL MIGRATOIRE] (CRNM)

Produit en plastique, la Carte de Registre National Migratoire (CRNM) est remplaçant, petit à petit, l'ancien RNE (Registro Nacional de Estrangeiro [Registre National d'Étranger]). Le changement est venu après la Loi sur les migrations (Loi n° 13 445 du 24 mai 2017: bit.ly/3wrO29q). Le modèle actuel a été défini par l'Ordonnance n° 11.264 du 24 janvier 2020 (bit.ly/3D2rXPW).

Photo / image de la personne réfugiée.

RNM: c'est une séquence d'une lettre, de six numéros et d'un chiffre qui correspondent au Registre National Migratoire (RNM) de la personne réfugiée. Ex: A123456-7. Si le document précédent est le DPRNM, le nombre de RNM sera le même.



NOM: Nom et prénom de la personne réfugiée. Ou NOM SOCIAL: quando il y en a un.

FILIATION: Nom et prénom de la mère et du père de la personne réfugiée.

VALIDITÉ: 9 ans à compter de la date d'émission.

CPF: número do Cadastro de Pessoa Física [numéro d'enregistrement de la personne physique].

DURÉE DE SÉJOUR: indéterminé.

ÉMISSION: date de délivrance du document à la Police Fédérale.



code que code, il est possible de consulter la validité du document.

NOM CIVIL: lorsqu'il y a un nom social devant le document.

PROTECTION JURIDIQUE:
Loi N° 9 474 de 1997 (loi du
refuge); ou Art. 30, II, alinéa e) de
la loi N° 13.445 de 2017, qui prévoit
sur le permis de séjour pour la
personne bénéficiaire du refuge.



COMMENT OBTENIR LA CRNM?

- Rassemblez tous les documents que vous avez. Accédez le site Web de la Police Fédérale pour une liste de documents et plus d'informations: <u>bit.ly/3weGhDz</u>.
- 2. Il y a des coûts pour l'émission de la CRNM. Si vous n'avez pas les ressources pour payer, vous pouvez l'émettre gratuitement. Il suffit de remplir la déclaration d'insuffisance économique, prévue par l'Ordonnance/MJSP n° 218/2018. Si nécessaire, demandez l'aide du bureau du Défenseur Public Fédérale ou aux organisations de la société civile. Pour plus d'informations, visitez le site Help du HCR: bit.ly/3qi5YiB.
- 3. Remplissez le formulaire (bit.ly/3u9ah0M).
- 4. Planifiez l'assistance de la Police Fédérale pour émettre et retirer votre CRNM.

Attention: La CRNM ne sera délivré immédiatement. Vérifier auprès de la Police Fédérale la date pour la récupérer.



2. REGISTRO NACIONAL DE ESTRANGEIRO [REGISTRE NATIONAL D'ÉTRANGER] (RNE)

Le Registre National d'Étranger (RNE) est un document d'identification pour les immigrants, que compris les réfugiés, qui a été délivré jusqu'à la fin de 2018 et a également le format d'une carte. Il est remplaçant par la Carte de Registre National Migratoire (CRNM).

Le modèle est utilisé par les personnes qui ont été reconnues comme réfugiées pendant la validité du Statut d'Étranger, Loi N° 6815 de 1980 (bit.ly/3IOI4Tv), abrogée par la Loi sur les migrations, Loi n° 13 445 de 2017 (bit.ly/3Dmoj3A).

RNE: c'est le numéro d'enregistrement de la personne réfugiée – une séquence d'une lettre, six numéros et un chiffre.

NOM: Nom et prénom de la personne réfugiée.

FILIATION: Nom et prénom de la mère et du père de la personne réfugiée.

DEVANT



VALIDITÉ: 9 ans à compter de la date d'émission.

EXPÉDITION: date de délivrance du document à la Police Fédérale.

DOS

.....

Photo, empreinte digitale et signature du réfugié.

IPBRAASSIS<<MACHADO<DE<<<<<<

PROTECTION JURIDIQUE PEUT APPARAÎTRE:

- Loi n° 6 815 de 1980, abrogée par la Loi n° 13 445 de 2017 (Loi sur les migrations);
- Loi N° 9474 de 1997 (Loi du refuge);
- Art. 30, II, 'E', de la Loi n° 13.445, de 2017, qui prévoit sur le permis de séjour pour la personne bénéficiaire du refuge.



V565371S<0PRT3907214M1510047<<<<<<

MAIS ALORS QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE CRNM ET RNE?

Il y a deux différents modèles pour le document d'identification des réfugiés, selon la date à laquelle il a été délivré. Jusqu'en 2017, il s'appelait le Registre National d'Étranger (RNE) et depuis 2018, il s'appele la Carte de Registre National Migratoire (CRNM).

Donc, toute personne qui a un RNE valide n'a pas à se soucier de changer le document avant sa date d'expiration. Lorsque la carte est proche de l'échéance, planifiez le renouvellement. L'émission de la carte se fera sur le nouveau modèle de la CRNM.

ATTENTION!

• La CRNM et le RNE sont des documents de voyage internationaux uniquement dans le cadre du Mercosur et des pays associés. Pour voyager dans d'autres pays, vous devez avoir un passeport en cours de validité ou vous pouvez demander le passeport national pour les étrangers délivré également pour les réfugiés. Si vous décidez voyager avec le passeport de votre pays d'origine, pour plus de 12 mois ou vers votre pays d'origine, vous devez demander une autorisation au Conare.

En savoir plus sur voyages dans le site de CG-Conare (bit.ly/3ti7bZf) ou dans le site Help du HCR (bit.ly/3MXLENv).

 Pour plus d'informations sur les modèles de Carte de Registre National Migratoire (CRNM), voir Ordonnance n° 11.264 du 24 janvier 2020 (bit.ly/3tP3UB4).











En cas de doute, accédez:

Site Help du HCR



Site de CG-Conare

